



RGPD – Charte relative à l'utilisation des images des caméras de surveillance

1. Introduction

La présente charte est une déclaration de respect de la vie privée et de protection des données personnelles.

Le CPAS d'Erquelinnes est attaché au respect de la vie privée et accorde une grande importance au caractère confidentiel des données qu'elle traite ainsi qu'à la législation inhérente à la protection de la vie privée.

Notre politique en matière de protection des données à caractère personnel se fonde sur les dispositions légales applicables en la matière, dont le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »), la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ainsi que la loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance (ci-après, la « Loi Caméra »).

2. Le responsable de traitement

Le responsable de traitement des données collectées et / ou traitées dans le cadre de l'utilisation des caméras de surveillance installées est le CPAS d'Erquelinnes dont le siège social est établi Rue du Quartier 3, 6560 Erquelinnes et inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0212351212.

3. L'utilisateur

Toute personne physique en relation avec le CPAS d'Erquelinnes et ses services.

4. Les données à caractère personnel traitées

Par l'usage des caméras de surveillance, le CPAS recueille des images (enregistrement) via des caméras fixes.

5. Les fondements du traitement

Le traitement de données est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

6. Les finalités du traitement

Le traitement des images enregistrées par les caméras de surveillance a pour but la surveillance de locaux afin de prévenir, constater ou déceler des infractions contre les personnes ou les biens.

Ces images sont traitées conformément à la présente déclaration et conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données. Elles ne seront traitées que par le personnel du CPAS d'Erquelinnes, à la seule fin décrite ci-dessus et afin d'améliorer la sécurité.

7. Le temps de conservation des données à caractère personnel (images)

Les données à caractère personnel (images enregistrées) seront conservées, conformément à la Loi Caméra, pendant maximum un mois si ces images ne peuvent contribuer à apporter la preuve d'un infraction, d'un dommage ou d'une incivilité ou ne peuvent permettre d'identifier un auteur, un perturbateur de l'ordre public, un témoin ou une victime, et dans le cas contraire, les données seront conservées durant la durée des investigations nécessaires et seront supprimées lorsque l'infraction ou l'incivilité aura donné lieu à une décision civile, pénale et / ou administrative ou si la poursuite de l'infraction ou de l'incivilité est prescrite.

8. Destinataires des données

Dans le cadre des traitements de données précités, le CPAS d'Erquelinnes peut être amené à montrer les images enregistrées aux personnes ou organismes suivants :

- Les employés du CPAS ;
- Les services de Police ;
- Les sous-traitants qui se sont engagés à protéger les données personnelles qui lui sont confiées par le CPAS d'Erquelinnes.

Aucune donnée à caractère personnel n'est transmise à des tiers ne faisant pas partie des destinataires précités ou ne relevant pas du cadre juridique indiqué, sans préjudice de leur éventuelle transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection en application du droit belge, tel qu'un juge d'instruction.

9. Droits des personnes reprises sur les images

- Droit d'accès

Le droit d'accès est le droit que vous avez d'obtenir, sur demande, de l'information sur les données à caractère personnel que nous détenons sur vous.

- Droit à l'effacement

Dans certains cas, vous avez le droit de demander l'effacement de vos données à caractère personnel. C'est notamment le cas si :

- Les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles avaient été collectées ou traitées par le responsable du traitement ;
- Les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- L'utilisateur retire son consentement et qu'il n'existe pas d'autres bases de légitimation du traitement ;
- L'utilisateur, personne concernée, s'oppose au traitement, mais dans certains cas particuliers.

10. Faire valoir vos droits

Vous pouvez envoyer vos demandes de droits par courrier électronique à l'adresse dpo@dbh-emploi.be ou par courrier postal à l'adresse suivante :

CPAS d'Erquelinnes
A l'attention du DPO
Rue du Quartier, 3
6560 Erquelinnes

Pour garantir le respect de votre vie privée et assurer votre sécurité, nous prendrons les mesures nécessaires pour vérifier votre identité avant de vous permettre de consulter des données.

11. Sécurité et confidentialité

Le CPAS d'Erquelinnes a mis en place un certain nombre de procédures de sécurité adaptées sur le plan technique et organisationnel, qu'elle réévalue et actualise régulièrement, afin d'éviter la destruction, la perte, la falsification, la modification, l'accès non autorisé, la communication accidentelle à des tiers, ainsi que d'en assurer la sécurité et de garantir l'utilisation correcte des informations recueillies en vue de réaliser le traitement concerné.

Seul l'employé responsable pourra accéder aux images des caméras si cela s'avère nécessaire dans le but d'apporter la preuve d'une infraction ou d'identifier l'auteur d'un acte illégal.

12. Clause de limitation de responsabilité

La responsabilité du CPAS d'Erquelinnes sera limitée aux dommages directs, à l'exclusion de tout dommage indirect.

Le CPAS d'Erquelinnes ne peut être tenu responsable de tout dommage résultant d'une manipulation illégitime commise par des tiers sur les données à caractère personnel (vol de données, virus, hameçonnage ou autres infractions informatiques) ainsi que d'une manipulation illégitime commise par la personne concernée elle-même ou par un sous-traitant.

Le CPAS d'Erquelinnes tient à préciser que le présent site internet peut contenir des liens hypertextes et autres références vers d'autres sites, mis à votre disposition à titre indicatif uniquement, que nous ne gérons et ne contrôlons pas. Le CPAS d'Erquelinnes décline toute responsabilité pour tout contenu inadapté, illégitime ou illégal présent sur les hyperliens ainsi que pour les dommages pouvant résulter de leur consultation. Nous vous recommandons donc de lire attentivement les règles de protection de la vie privée de chaque site que vous visitez, ces règles pouvant différer de la présente déclaration.

13. A qui adresser vos questions/plaintes ?

Si vous pensez que nous manquons à l'une de nos obligations légales et / ou contractuelles, nous vous invitons à nous contacter en envoyant un courrier électronique à dpo@dbh-emploi.be ou un courrier postal à l'adresse reprise ci-dessous :

CPAS d'Erquelinnes
A l'attention du DPO
Rue du Quartier, 3
6560 Erquelinnes

Nous mettons tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais. Toute réclamation, toute plainte ou tout grief peut être adressé en envoyant un courrier électronique à dpo@dbh-emploi.be ou un courrier postal à l'adresse précitée.

Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD).

Autorité de Protection des Données

Rue de la Presse, 35
1000 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 274 48 00

Fax : +32 (0)2 274 48 35

E-mail : contact@apd-gba.be

URL : <http://www.autoriteprotectiondonnees.be>

14. Droit applicable et juridiction compétente

La présente déclaration est régie par le droit belge.

Tout litige lié à la présente déclaration fera l'objet d'une tentative de médiation amiable. En cas d'échec, le litige sera soumis à la compétence des tribunaux de l'arrondissement judiciaire du Hainaut. Le CPAS d'Erquennes se réserve le droit de se diriger vers un autre tribunal compétent, s'il le juge opportun.